

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances  
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

**M. Jean CASTEX, Premier Ministre**

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 700 PARIS 07 SP

Paris, le 6 juillet 2020

Monsieur le Premier Ministre,

2003 avec le SRAS, 2009 avec le H1N1, les alertes sanitaires ont été nombreuses ces dernières années.

En 2013, le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a pointé le risque d'une « nouvelle pandémie hautement pathogène et à forte létalité résultant par exemple de l'émergence d'un nouveau virus échappé d'un laboratoire de confinement ».

Plus récemment, le non renouvellement des stocks stratégiques de masques témoigne du manque d'anticipation des pouvoirs publics qui n'ont pas pris la pleine mesure de ces alertes officielles, scientifiques et documentées.

En effet, la crise du covid-19 a révélé au grand jour les failles de notre dangereuse dépendance sanitaire à l'Asie, aux difficultés de l'Etat de fournir en temps voulu les moyens adaptés pour protéger les Français.

Nous avons manqué de tout, de masques, de tests, de lits de réanimation.

Il doit y avoir un après covid-19. Tous les enseignements de la crise doivent être tirés sans tarder. Car les vraies questions que se posent les Français, au-delà des conséquences désastreuses pour l'économie et l'emploi, sont nombreuses et légitimes.

Si un autre péril sanitaire touche la France :

- Serons-nous en capacité de produire et fournir les matériels de protection en temps réel aux soignants et à toute la population ?
- Serons-nous en capacité de dépister massivement la population, de tester, isoler, soigner les personnes les plus fragiles ?

- Serons-nous capables d'augmenter rapidement nos capacités structurelles de réanimation afin de les porter au même niveau que celles de nos voisins allemands par exemple ?
- Aurons-nous à court terme constitué des stocks stratégiques de matériels de protection, de masques, de tests, de réactifs et de principes actifs essentiels à notre indépendance sanitaire, en imaginant des structures dormantes décentralisées capables d'assurer une distribution efficace ?
- A plus long terme, aurons-nous impulsé à l'échelle nationale et européenne un mouvement de relocalisation de la fabrication de médicaments et de principes actifs pharmaceutiques, comme le propose la résolution européenne adoptée à mon initiative à l'unanimité à l'assemblée nationale le 11 juin 2020 ?

Telles sont les questions que nous posent les Français sur le terrain sanitaire avec le recul de huit semaines de déconfinement.

Gouverner n'est jamais facile, encore moins au cœur d'une pandémie mondiale inédite. Des erreurs ont été commises, le chemin fut parsemé d'injonctions contradictoires.

Légitimement, le Parlement s'est saisi de son droit d'enquête corollaire de son droit de contrôle. Mais d'ores et déjà, vous devez mesurer, pour des raisons aussi bien économiques que sociales ou psychologiques, qu'une deuxième phase de confinement généralisé serait désastreuse et qu'il faut tout faire pour l'éviter en adoptant une stratégie sanitaire adaptée, en tirant tous les enseignements de la crise.

Alors que l'Organisation Mondiale de la Santé nous avertit que le "pire est à venir" en l'absence de solidarité mondiale, nous nous devons d'anticiper un éventuel rebond de l'épidémie afin de pouvoir prendre les mesures qui nous permettront de répondre au mieux au risque sanitaire et de protéger nos concitoyens et de créer une société plus résiliente au risque sanitaire.

Animé par le souci de porter les interrogations de nos concitoyens pour mieux préparer notre pays à l'avenir, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Je soumet ces interrogations  
à votre grande expertise.  
Soyons prêts si un nouveau péril  
sanitaire touche la France.

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche